

# COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 23 MARS 2010

Présents : Mmes V. EHRET, Ch. MERKT, A. Marie SEIGEOT

Mrs : F. BUSSER, Ch. LE COSQUER, D. HAININ, D. MUNIER, S. RIVIERE, P. ROUGY, P. Vincent ROY.

### Compte-rendu de la séance du 12 février.

La lecture du compte-rendu donne l'occasion de discuter à nouveau l'offre d'acquisition d'une parcelle de bois « Sous la Côte » L'estimation par l'ONF (9 273€) paraît onéreuse pour la surface utile (70 ares) et l'état des bois les plus anciens (secteur particulièrement mitraillé en 1944). Le Conseil Municipal décide d'attendre une éventuelle évolution du prix de vente.

Le compte-rendu est adopté sans autre remarque.

### Comptes communaux 2009.

Le compte administratif 2009 laisse apparaître en investissement :

résultat de l'exercice : 66 781€, résultat de clôture : 2 130€

en fonctionnement :

résultat de l'exercice 27 995€, résultat de clôture : 55 595€

Ces sommes sont reportées dans leurs sections respectives, en recettes au budget 2010

Le compte de gestion arrête le résultat de clôture 2009 à 57 726€

Les comptes 2009 sont approuvés à l'unanimité.

### Comptes assainissement 2009.

Le compte administratif 2009 laisse apparaître en investissement :

résultat de l'exercice : excédent de 12 171€, résultat de clôture : déficit de 20 811€

En fonctionnement :

résultat de l'exercice : 16 539€, résultat de clôture : 47 646€

Le compte de gestion arrête donc le résultat de clôture 2009 à 26 834€

Les comptes de l'assainissement 2009 sont adoptés à l'unanimité.

### Taxes 2010.

Le conseil municipal décide de poursuivre la remise à niveau très progressive des taxes directes locales. Elles sont donc augmentées de 3% pour le budget 2010, soit :

Taxe d'habitation : 6,03%    Taxe sur le foncier bâti : 7,54%    Taxe sur le foncier non bâti : 30,84%

Taux relais pour la cotisation foncière des entreprises : 9,41%

Ces tarifs restent très loin des moyennes départementales et nationales.

### **Soubassement de l'église.**

La partie la plus dangereuse a été stabilisée par du ciment projeté. L'entreprise Dioguardi a fait parvenir deux devis pour traiter le problème de façon définitive. Ils présentent deux options techniques différentes et se montent respectivement à 20 670€ et 24 110€ HT.

La décision sera prise ultérieurement en fonction des possibilités d'investissement dans le budget 2010. Des dépenses beaucoup plus importantes s'annoncent en effet pour 2011, avec les aménagements routiers des entrées de village.

### **Avant Projet pour les aménagements routiers.**

Le maître d'œuvre a fait parvenir son avant projet qui semble bien détaillé sur les quatre secteurs d'intervention. Le conseil municipal décide de mettre en tranche conditionnelle la partie concernant l'abri-bus rue d'Héricourt. Il approuve donc le reste de l'avant projet pour un montant estimatif de 123 431€ HT.

### **Déneigement.**

Le conseil municipal confie à nouveau le service de déneigement de la voirie communale à Denis Hainin et fixe le tarif à 50€ par passage.

### **Travaux forestiers.**

Le programme ONF en forêt communale prévoit pour 2010 la création de cloisonnements sur la parcelle 12 et des travaux de maintenance sur les parcelles 16, 17, 18 et 19.

Le conseil municipal donne son accord pour un montant de 500€ HT en investissement et 600€ HT en fonctionnement

### **Questions diverses.**

L'entreprise Demutelec a fait parvenir un devis pour la modernisation éventuelle et progressive de l'éclairage public. Ceci n'a pas de caractère d'urgence. On décide donc de surseoir.

Le secteur des eco-points est toujours pris pour une déchetterie par un certain nombre de concitoyens irresponsables. La municipalité n'aura aucune indulgence envers les contrevenants qui savent pertinemment ce qu'ils risquent. Les signalements aux gardes natures seront faits systématiquement.

La prochaine réunion pour le vote des budgets 2010 est fixée au Mardi 6 Avril à 20h30.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.*